

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE SOLEIL G & G » en abrégé « SOLEIL G & G »

Siège Abidjan, Bingerville, Abidjan, commune de
Bingerville Akouai-Santai Cité Colombe II, des Résidences
BATIR, lot numéro 03 de l'ilot 17, Lot 03, Ilot 17

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 01/08/2024 reçus par Me PREGNON-TRAORE AMINATA MARIE-CHANTAL , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 22/08/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE SOLEIL G & G »

en abrégé « SOLEIL G & G »

Objet :

- La gestion des biens familiaux ;
- L'acquisition, par voie d'achat, d'apport, échange, ou autrement, la prise à bail, la mise en valeur, l'administration de tous terrains et constructions ;
- L'administration, la gestion, l'entretien, la location, la transformation et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers à usage d'habitation, professionnel ou commercial, le cas échéant la vente de ces mêmes biens et droits ;
- L'acquisition de toutes parts de sociétés et autres valeurs mobilières ;
- L'obtention de toutes ouvertures de crédits et prêts, avec ou sans garanties et hypothèques, relatifs à l'objet social ;

Et plus généralement, toutes opérations quelconques, mobilières ou immobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Capital 500,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, Abidjan, commune de
Bingerville Akouai-Santai Cité Colombe II, des Résidences
BATIR, lot numéro 03 de l'ilot 17, Lot 03, Ilot 17

Dirigeant(s) Mme GOORE LOU IRIE ELODIE
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00133 du 06/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52862/GTCA/RC/2024 du 06/09/2024

